

Bulletin d'informations E.H.P.A.D « LES REMPARTS » LILLERS

Bulletin d'informations numéro 49 - ANNÉE 2026

Avril 2026

Message du Directeur



Le printemps 2026 sera marqué par de nombreuses activités et par des événements festifs.

Notre équipe d'animation s'est de nouveau mobilisée pour proposer à nos Résidents de nombreux divertissements.

Un nouveau Conseil de la Vie Sociale a été élu. Nous remercions chaleureusement les personnes qui vont se mobiliser dans cette instance.

Coordonnées de l'établissement :

E.H.P.A.D "Les Remparts"
14 rue de la Gare
62190 LILLERS
Tél 03 21 54 62 62

Bonne lecture à toutes et à tous !
Bruno WIART
Directeur

À la une

Conseil de la Vie Sociale

Un Conseil de la Vie Sociale (CVS) a été institué dans l'établissement depuis plusieurs années.

Pour rappel, le CVS est une instance qui vise à associer les usagers à l'organisation des établissements sociaux et médico-sociaux dans lesquels ils sont accueillis. Ses membres se réunissent dans le but d'émettre des avis et de faire des propositions sur toute question en lien avec le fonctionnement de l'établissement ou du service.

Le 16 mars 2026 ont eu lieu à l'EHPAD de Lillers, et conformément à la réglementation en vigueur, les élections relatives à la désignation des représentants des familles des personnes accueillies dans l'établissement.

Les résultats sont les suivants :

Représentants des Familles (6 sièges – 4 candidats)

Nombre d'inscrits : 68

Nombre de votants : 12 soit 17.64 %

Votes exprimés : 12 soit 17.64 %

Les élus sont :

Titulaires :

Madame POUILLON Maryvonne

Madame LACHERY Catherine

Madame ARNOULD Corinne

Suppléant:

Monsieur NOWICKI Grégory

Informations

« En avant les Cheveux d'Argent »

L'Association « En avant les Cheveux d'Argent » a pour vocation, depuis sa création, d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées qui résident à l'EHPAD « Les Remparts ».

L'Assemblée Générale ordinaire s'est tenue le 02 avril 2026.

Pour poursuivre ses activités et atteindre les objectifs que l'association s'est fixée pour l'année à venir, elle s'appuie essentiellement sur les

Dans ce numéro

- 1 Message du Directeur
- 1 A la une
- 2 Informations
- 3 Événements à venir
- 3 Anniversaires

CVS



cotisations versées par ses adhérents. Ces cotisations constituent sa principale source de recettes et rien ne serait possible sans cette forme de financement. C'est pourquoi les membres d'« En Avant Les Cheveux d'Argent » vous proposent d'adhérer à l'association. Le montant de la cotisation a été fixé à 5 euros. Il suffit de vous présenter à l'accueil de l'établissement pour adhérer.

Enfin, les membres de l'Association « En avant les Cheveux d'Argent » ont le plaisir de vous inviter à participer à leur fête champêtre annuelle qui se déroulera à l'EHPAD : le **1er juillet 2026 à partir de 14h00**.

Plan Bleu

Les risques et les menaces ont évolué durant ces dernières années : menaces terroristes, enjeux climatiques, risques infectieux émergents et épidémiques. A cet égard, la crise sanitaire relative à la pandémie du virus SARS-CoV-2 a été exceptionnelle et inédite. Dans ce cadre, l'établissement a mis à jour son Plan Bleu.

Le plan bleu, intégré dans le projet d'établissement (article D. 312-160 du code de l'action sociale et des familles), constitue le plan global de gestion des risques des établissements médico-sociaux pour faire face à tout type de crises et de situations sanitaires exceptionnelles susceptibles de les impacter (épidémies, rupture de flux, incendie, infections nosocomiales, actes de malveillance et de terrorisme, catastrophes naturelles et technologiques, etc.).

L'élaboration d'un plan bleu permet à l'établissement de s'inscrire dans une démarche qualité opérationnelle en réalisant un bilan exhaustif de sa capacité de fonctionnement usuelles et en évaluant leur réactivité face à une situation exceptionnelle voire en situation de crise. Cet outil de gestion permet :

- D'anticiper les conséquences d'un risque qui a été identifié ;
- D'améliorer la réactivité en cas d'alerte ;
- De réfléchir aux dispositions à prévoir pour adapter au mieux son organisation et préserver ainsi de façon optimale le bien-être et la santé des résidents.

Actions de prévention

Il a été octroyé à l'établissement par l'ARS des crédits qui ont pour objet de développer des actions de prévention à destination des résidents : promotion de l'activité physique, prévention des chutes, de la dénutrition et des troubles de la déglutition, accompagnement des troubles cognitifs par des approches non médicamenteuses, etc.,

Avec ces crédits, l'EHPAD s'est équipé d'une borne interactive Mélo pour l'accompagnement des troubles cognitifs. Cette borne est un outil de convivialité, de stimulation cognitive & motrice et de réminiscence pour les résidents. Elle apportera de la joie en s'appuyant sur les bienfaits de la musique. Elle aura pour objectif de :

- Créer une ambiance chaleureuse & conviviale,
- Susciter des émotions & raviver des souvenirs,
- Faciliter et encourager les interactions entre les résidents, les professionnels, les familles, les bénévoles,
- S'inscrire dans une Approche Non Médicamenteuse.



Événements à venir pour les Résidents

Le thème de l'animation pour 2026 est « À nous la vie de château ».



27/03, 24/04 et 05/06 : Médiation animale « La ferme de Lulu se balade »

29/04, 06/05, 20/05, 27/05, 10/06 et 17/06/26 : Journée intergénérationnelle (Enfants du personnel)

17/04, 22/05, 19/06/26 : Bibliothèque itinérante avec la médiathèque de Lillers

09 avril : Repas de Pâques avec animation

07 mai : Goûter musical offert par l'Association « En avant les Cheveux d'Argent »

02 juin : « Le grand bac » organisé par l'Association « En avant les cheveux d'argent »

19 juin : Journée intergénérationnelle (Enfants de l'école DESNOS)

25 juin : Repas de la « Fête de la musique » avec barbecue

1^{er} juillet : Fête champêtre organisée par l'Association « En avant les Cheveux d'Argent »

Agenda



Dates des Anniversaires 2026	
Mars	26/03/26
Avril	30/04/26
Mai	28/05/26
Juin	18/06/26

La fête champêtre de l'établissement se déroulera le mercredi 1^{er} juillet 2026